EXERCICE 2021

Après la perte de CHF 81,5 mio. enregistrée l'année précédente, la SERV est parvenue à réaliser un résultat annuel positif s'élevant à CHF 88,1 mio. lors de l'exercice 2021. Outre les primes acquises de CHF 79,4 mio., les charges des sinistres négatives (produits) de CHF 5,9 mio. – ce qui n'est pas habituel – ont contribué à ce résultat annuel réjouissant.

RECETTES DE PRIMES
en CHF mio.

84

NOUVEL ENGAGEMENT

–25%

Bien que son nouvel engagement ait atteint un montant de CHF 1,933 mia. seulement, ce qui représente une baisse de 25 pour cent par rapport à l'exercice précédent, la SERV a enregistré des recettes de primes de CHF 83,5 mio. Ce montant de primes résulte pour une large part d'une seule opération volumineuse conclue avec l'agence de crédit à l'exportation (ACE) suédoise, l'EKN, la SERV ayant réassuré la participation suisse au projet. Le produit d'assurance de CHF 90,0 mio. inclut également des intérêts créditeurs résultant de rééchelonnements de dettes pour un montant de CHF 10,9 mio. Après avoir enregistré des charges des sinistres extraordinairement élevées l'année précédente, la SERV a pu libérer des provisions pour des dommages imminents et mener à bien des recouvrements en 2021. Il en a résulté des charges des sinistres négatives (produits) de CHF 5,9 mio. Les opérations comptabilisées attestent de la prudence avec laquelle les entreprises ont conclu des transactions. Certains des dommages imminents qui avaient été déclarés l'année précédente, générant des charges des sinistres élevées en 2020, ont pu être évités en 2021. S'établissant à CHF 11,7 mio., le résultat de rééchelonnement a atteint un niveau comparable à celui de l'exercice précédent. Les charges de personnel et les autres charges d'exploitation ont augmenté de CHF 4,6 mio. par rapport à 2020, tandis que le résultat financier de CHF 0,5 mio. est positif par rapport à celui obtenu l'année précédente. Il en découle un résultat d'exploitation de CHF 88,1 mio. au total. Étant donné que, légalement, la SERV peut placer son capital exclusivement auprès de la Confédération, elle n'a pas non plus été en mesure d'obtenir des produits de placement en 2021. En conséquence, le gain au niveau du résultat d'entreprise affiche le même montant que le gain d'exploitation.

Mesures prises par la SERV pour soutenir ses clients

L'année 2021 est restée marquée par la pandémie de COVID-19 et ses effets parfois imprévus, comme des retards de livraison pour certains produits de base ou des problèmes logistiques au niveau international. En réponse à ce contexte économique difficile, la SERV a prolongé les mesures de simplification qu'elle avait prises pour ses clients l'année précédente et procédé à de nouveaux allégements. Les mesures d'aide que le Conseil fédéral avait adoptées en 2020 pour soutenir les exportateurs durant la pandémie de COVID-19 restent applicables. Par ailleurs, afin d'accélérer le traitement des petites opérations, la SERV a mis en place un processus d'analyse des risques accéléré.

«Je me réjouis de voir que notre initiative Pathfinding commence à porter ses fruits et je suis convaincu que nous pourrons assurer davantage de grands projets grâce à elle à l'avenir. Les PME suisses profitent de leur participation à ces projets.»

LARS PONTERLITSCHEK
CHIEF INSURANCE OFFICER

Marketing & acquisition

La SERV a redoublé d'efforts pour déployer son initiative Pathfinding malgré la pandémie de COVID-19. En pratiquant un marketing actif sur les marchés des acheteurs, elle a permis aux exportateurs suisses d'accéder à de grands projets internationaux qui en étaient encore à un stade précoce, notamment dans le domaine des infrastructures. L'initiative Pathfinding s'inscrit parfaitement dans celle que le Conseil fédéral a lancée fin 2019 pour améliorer l'accès des entreprises suisses aux grands projets étrangers. L'année 2021 a permis d'améliorer la coopération au sein de la Team Switzerland, qui se compose du SECO, de Switzerland Global Enterprise (S-GE), de Swissmem, de Swissrail et de la SERV, de renforcer cette coopération grâce à la signature d'un protocole d'entente (Memorandum of Understanding) et de promouvoir ce partenariat par le biais de mesures diverses.

La SERV a déjà conclu une opération d'assurance dans le cadre de l'initiative Pathfinding. Cette opération porte sur la rénovation et l'élargissement d'une ligne ferroviaire au Ghana (cf. Sur le terrain, Participation suisse au Ghana pour 100 kilomètres de voies ferrées). D'autres projets sont aussi à l'étude. Sept Entreprises Générales étrangères ont ouvert une succursale en Suisse et sont en contact avec plus de 60 entreprises suisses. En 2022, la SERV va pourvoir deux nouveaux postes au sein de son équipe d'acquisition et l'organisation redoublera d'efforts pour renforcer cette initiative.

Nouvelle exposition

en CHF mio.

	Polices d'assurance (PA) (nouvel engagement)				Total		Accords de principe (AP)		Total nouvelle exposition	
	Court terme		Moyen/long terme							
	2021	**2020**	**2021**	**2020**	**2021**	**2020**	**2021**	**2020**	**2021**	**2020**
Pays										
Turquie	6,5	4,2	49,2	121,6	55,7	125,8	592,1	8,1	647,8	133,9
Russie	320,4	41,8	2,8	132,6	323,2	174,4	111,9	20,7	435,1	195,1
Ghana	0,3	0,8	264,3	–	264,6	0,8	156,2	–	420,8	0,8
Kazakhstan	0,5	0,1	–	–	0,5	0,1	343,5	–	344,0	0,1
Luxembourg	–	–	–	–	–	–	306,1	1,1	306,1	1,1
Ouzbékistan	–	–	88,5	59,1	88,5	59,1	207,7	43,6	296,2	102,7
Égypte	28,0	10,0	0,8	0,6	28,8	10,6	250,8	161,1	279,6	171,7
Émirats arabes unis	184,3	18,2	8,6	17,2	192,9	35,4	85,6	19,1	278,5	54,5
Autres pays	565,8	1 419,0	412,7	754,3	978,5	2 173,3	660,1	968,6	1 638,6	3 141,9
Total	**1 105,8**	**1 494,1**	**826,9**	**1 085,4**	**1 932,7**	**2 579,5**	**2 714,0**	**1 222,3**	**4 646,7**	**3 801,8**
Branches										
Construction de machines	290,6	194,5	337,5	294,8	628,1	489,3	777,0	464,5	1 405,1	953,8
Matériel & technologie ferroviaires	27,7	970,9	139,2	228,8	166,9	1 199,7	493,3	4,8	660,2	1 204,5
Services d'ingénieurs	96,5	5,0	3,3	20,2	99,8	25,2	84,0	85,0	183,8	110,2
Chimie & produits pharmaceutiques	176,8	188,8	1,4	–	178,2	188,8	–	–	178,2	188,8
Production & distribution d'électricité	6,1	9,3	48,0	226,7	54,1	236,0	67,8	398,8	121,9	634,8
Électronique	11,4	45,5	3,1	139,0	14,5	184,5	18,2	31,8	32,7	216,3
Transformation des métaux	20,8	14,6	9,0	7,3	29,8	21,9	0,5	6,3	30,3	28,2
Autres branches	475,9	65,5	285,4	168,6	761,3	234,1	1 273,2	231,1	2 034,5	465,2
Total	**1 105,8**	**1 494,1**	**826,9**	**1 085,4**	**1 932,7**	**2 579,5**	**2 714,0**	**1 222,3**	**4 646,7**	**3 801,8**

Évolution de la nouvelle exposition et du nouvel engagement

En 2021, la SERV a approuvé 721 nouvelles demandes, dont 568 polices d'assurances (PA) et 153 accords de principe (AP). Le nouvel engagement a reculé de 25 pour cent pour atteindre CHF 1,933 mia. Les volumes des opérations assurées ont fluctué dans une large fourchette comprise entre CHF 19 000 et CHF 264,3 mio. La majorité des nouvelles opérations affichaient un faible volume (volume médian: CHF 0,6 mio.). Presque 78 pour cent des clients de l'année 2021 étaient des PME. À eux seuls, les cinq engagements individuels les plus conséquents représentaient déjà presque 40 pour cent de l'ensemble du nouvel engagement. Comme lors des années précédentes, le nouvel engagement de l'exercice 2021 se compose essentiellement de contrats de courte durée.

La demande d'assurances de crédit de fabrication (AFA) et de garanties de «Bonds» (GB) baisse continûment depuis 2017, que ce soit par le nombre ou par la taille des expositions. En 2021, le nombre d'AFA émises a encore reculé, passant de 56 à 39 opérations, le volume correspondant chutant de CHF 436,3 à CHF 347,8 mio. Le nombre de GB émises a lui aussi diminué. Il est passé de 168 à 143 opérations. Leur volume s'élevait à CHF 120,8 mio. seulement, soit CHF 177,3 mio. de moins que pour l'exercice précédent. Nous partions du principe que les PME en particulier auraient besoin de trésorerie pendant la pandémie et qu'elles recourraient davantage à la GB et à l'AFA, mais cela n'a plus été le cas depuis 2020.

Les AP ont pour leur part fait l'objet d'une demande en forte hausse: plus 122 pour cent par rapport à l'exercice précédent, leur volume atteignant CHF 2,714 mia. Parmi les opérations examinées qui ont donné lieu à un accord de principe, on compte quelques grands projets avec de longues durées de crédit dans le domaine des infrastructures, dont une partie est le fruit de l'initiative Pathfinding de la SERV. La SERV a émis six AP de plusieurs centaines de millions de francs chacun. Il ressort de cette évolution qu'après l'effondrement temporaire des exportations suisses – notamment dans l'industrie des machines, des équipements électriques et des métaux (industrie MEM) – dans le sillage de la pandémie de COVID-19, les clients de la SERV ont vu leurs commandes repartir à la hausse. Quant à l'activité de la SERV, l'année qui commence s'annonce bien remplie. Les secteurs des véhicules et infrastructures ferroviaires et de la production d'énergie, de même que l'industrie des machines textiles, devraient générer une activité particulièrement soutenue. Les assurances globales pour l'industrie pharmaceutique ont encore diminué et atteint CHF 178,2 mio.

ENGAGEMENT PAR RÉGIONS
en CHF mio., état au 31 décembre

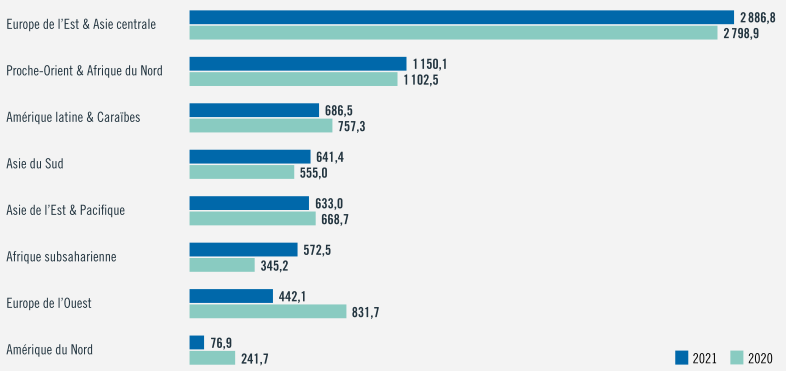

ENGAGEMENT PAR INDUSTRIES
en CHF mio., état au 31 décembre

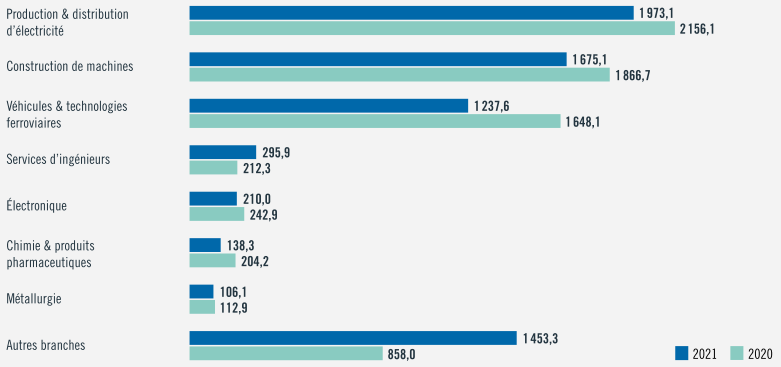

ENGAGEMENT PAR PAYS*
en CHF mio., état au 31 décembre

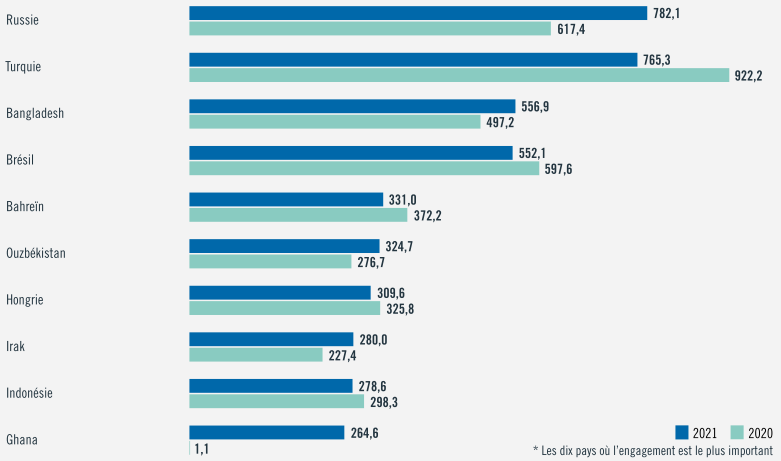

* Les dix pays où l'engagement est le plus important

ENGAGEMENT PAR CATÉGORIES DE RISQUE PAYS DE L'OCDE
en CHF mio., état au 31 décembre

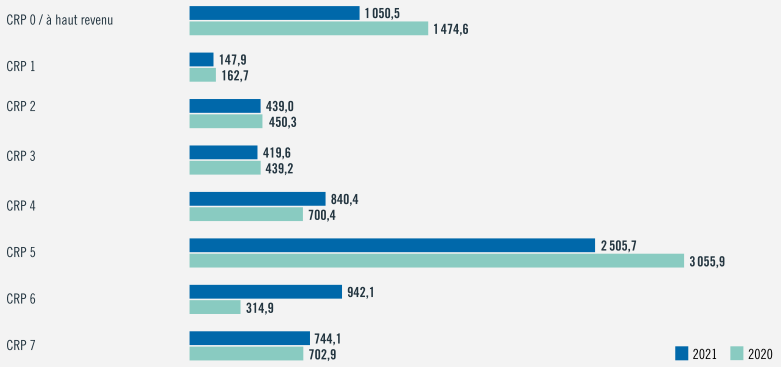

Exposition & engagement

L'exposition de la SERV s'élevait à CHF 9,924 mia. au 31 décembre 2021. C'est presque CHF 1 mia. de plus qu'au terme de l'exercice précédent. L'engagement s'élevait à CHF 7,089 mia., soit environ CHF 200 mio. de moins qu'au jour de référence de l'année précédente. Les nouveaux AP expliquent cette hausse de l'exposition.

La variation de l'exposition existante n'est pas seulement due au volume des nouvelles opérations. Généralement, elle est influencée par la sortie de compte de PA arrivées à expiration, le remboursement de crédits à l'exportation assurés et la durée de garantie et les variations du taux de change des opérations assurées.

La plus forte exposition par pays de la SERV revient à la Turquie – comme c'était déjà le cas ces dernières années –, à CHF 1,327 mia. Le Ghana s'est hissé à la 6e place de la liste des pays étant donné que la SERV a réassuré la participation suisse à un grand projet d'infrastructure au profit de l'ACE suédoise, l'EKN. L'Ouzbékistan a progressé à la 5e place de la liste car la SERV a assuré de nouveaux projets dans ce pays, notamment dans le secteur du textile.

International

La SERV, qui n'a jamais assuré de centrales à charbon par le passé, applique d'ores et déjà de manière implicite cette règle qui a été ajoutée à l'Arrangement.

Les négociations internationales sur le soutien public aux crédits à l'exportation de l'année 2021 ont été marquées par la pandémie de COVID-19 et les questions climatiques. La Conférence des Nations unies sur les changements climatiques qui s'est tenue en novembre 2021 (COP 26) a exacerbé les questions climatiques. Au terme de ces négociations, les parties ont décidé que plus aucune nouvelle centrale à charbon ne pourrait bénéficier d'un soutien au titre de l'«Arrangement sur les crédits à l'exportation bénéficiant d'un soutien public» (l'Arrangement). La SERV, qui n'a jamais assuré de centrales à charbon par le passé, applique d'ores et déjà de manière implicite cette règle qui a été ajoutée à l'Arrangement.

Parallèlement aux efforts visant à intégrer un plus grand nombre d'objectifs climatiques dans l'Arrangement, un groupe d'experts s'est mis au travail afin d'élaborer des propositions de réforme pour l'Arrangement. Son objectif est de simplifier et d'assouplir les règles relativement rigides de l'Arrangement, afin de réduire les désavantages concurrentiels qui en résultent pour les pays qui ne sont pas membres de l'OCDE. Les nouvelles règles devront rester conformes aux principes de l'Organisation mondiale du Commerce (OMC), qui souhaiterait mettre un terme aux subventions publiques des exportations. La SERV fait tout ce qui est en son pouvoir pour que l'Arrangement soit adapté aux circonstances actuelles et continue de garantir des conditions de concurrence équitables sans occasionner une surcharge administrative.

Ces deux dernières années, la SERV a occupé la présidence de l'ECA Committee au sein de l'Union de Berne. L'évolution du rôle des ACE, l'impact de la pandémie de COVID-19, la politique et la stratégie climatiques des ACE ainsi que les échanges avec les grandes banques

internationales qui financent les exportateurs ont constitué les priorités de son mandat.

Outre les coopérations multilatérales, la SERV s'efforce d'entretenir et de développer ses relations bilatérales. La SERV a des échanges réguliers avec les autres ACE. Elle participe notamment à une rencontre tripartite annuelle avec l'Allemagne et l'Autriche, qui a de nouveau pu avoir lieu physiquement en Allemagne en 2021.

Catégories de risque pays de l'OCDE
État au 31 décembre 2021

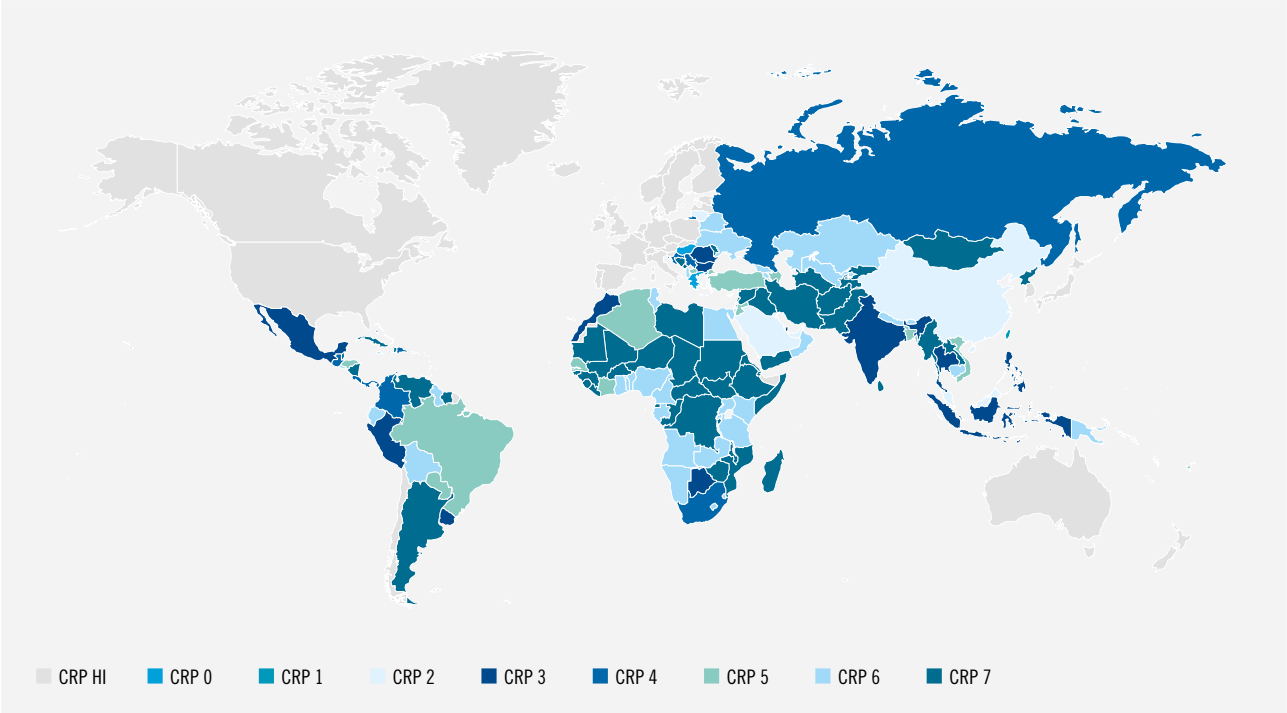

SINISTRES
+28

Dommages et créances

Pendant l'exercice sous revue, la SERV a enregistré un grand nombre de dommages mineurs, quelques dommages moyens et un dommage important en Turquie, mais ce dernier était attendu depuis bien longtemps. Grâce à une gestion anticipée de la situation avant la survenue des dommages au moyen de mesures telles que des restructurations d'échéances et des prolongations de couvertures, la SERV est parvenue à éviter quelques dommages cette année encore. La situation s'est stabilisée par rapport au début de la pandémie, si bien que certains débiteurs qui avaient fait l'objet d'une restructuration ont à nouveau pu honorer leurs obligations de remboursement selon les modalités initialement prévues. Les indemnités versées se sont élevées à CHF 109,4 mio. pendant l'exercice considéré. La SERV a versé des indemnités pour un montant de CHF 72,6 mio. afin de régler 28 nouveaux dommages.

INDEMNITÉS
en CHF mio.
109

En matière de recouvrement, la SERV a traité 214 dommages dans un total de 39 pays. Le recouvrement est une procédure souvent difficile et laborieuse, qui dépend du pays du débiteur ainsi que de sa volonté et de sa capacité à payer. Le lancement de poursuites se conclut cependant régulièrement par un succès dans le pays concerné. Le soutien des acteurs politiques et leurs messages ont parfois un effet très positif sur les recouvrements. Les montants les plus élevés recouvrés pendant l'exercice considéré nous proviennent de Suisse (CHF 4,3 mio.), des Émirats arabes unis (CHF 3,9 mio.) et du Brésil (CHF 2,3 mio.).

Restructurations et rééchelonnements de dettes

L'initiative de suspension du service de la dette (ISSD) lancée en 2020, qui prévoit un différé de paiement pour aider les pays les plus pauvres à surmonter la crise sanitaire, a aussi eu une incidence sur l'exercice 2021: parmi les pays présentant des rééchelonnements de dettes actifs avec la Suisse, le Pakistan et le Cameroun ont déposé des demandes de délais de paiement au titre de l'ISSD pour leurs échéances de 2020 à fin 2021. Dans certains cas, les conventions bilatérales ont déjà été conclues; dans d'autres, les prolongations sont encore en instance.

Cependant, l'Argentine et Cuba, qui ne remplissent pas les critères de l'ISSD mais sont fortement impactés par les conséquences de la pandémie de coronavirus, n'ont pas pu honorer leurs obligations de paiement résultant d'accords de rééchelonnement en 2021. Mi-2021, l'Argentine a toutefois procédé à un versement partiel d'intérêts. Quant à Cuba, il a conclu un nouveau plan de remboursement avec ses créanciers en 2021.

Pour les pays qui ont besoin de recevoir une aide au-delà de l'ISSD afin de surmonter leurs problèmes de liquidités et ceux dont le poids de la dette est insoutenable, les pays du G20, les membres du Club de Paris et d'autres pays créanciers sont convenus d'un «cadre commun pour les traitements de dette au-delà de l'ISSD» (le «Cadre commun») en novembre 2020. La SERV et la Suisse sont concernées par le cas de l'Éthiopie et de la Zambie, qui ont déposé une demande au titre du Cadre commun, en raison de leur exposition à ces pays.

La SERV est aussi affectée par la disparition du LIBOR à la fin de l'année 2021: comme les accords de rééchelonnement de six pays reposent sur les taux interbancaires proposés à Londres, ils devront être soumis à de nouveaux taux. Les modifications nécessaires sont en cours. Les autres pays énumérés dans le tableau «Avoirs résultant d'accords de rééchelonnement (avec réévaluation)» (cf. PDF Annexe aux comptes annuels, p. 62) avec lesquels des accords de rééchelonnement ont été conclus au Club de Paris ont honoré leurs obligations de paiement.

POLITIQUE ET GESTION DE RISQUE & PRATIQUE DE COUVERTURE

Le conseil d'administration (CA) assume la responsabilité de la gestion du risque de la SERV et en assure la surveillance. Il définit la politique de risque et évalue périodiquement le profil de risque.

Politique et gestion de risque

En matière de politique de risque, le conseil d'administration (CA) de la SERV a promulgué une mise à jour de son règlement, qui est entrée en vigueur le 1er janvier 2022. Les principales modifications concernent les notations des agences de notation, les risques de concentration dans le portefeuille, les monnaies étrangères autorisées pour les opérations d'assurance ainsi que la définition des tolérances au risque pour les banques étrangères en tant que sujets de risque et pour les réassureurs privés.

En 2021, le CA a également examiné dans le détail les risques auxquels la SERV est exposée. Il a constaté une gestion appropriée des risques financiers, opérationnels et stratégiques, ainsi que des risques d'assurance et de réputation. Le nouveau système de gestion de la compliance créé en 2020 fait l'objet d'un développement continu afin de tenir compte des exigences croissantes dans ce domaine. La SERV contrôle les risques traités par le système de contrôle interne (SCI) chaque année et ajuste les contrôles clés à l'évolution des processus de travail dès que cela est nécessaire.

Le 31 mars 2021, s'appuyant sur les recommandations d'une analyse indépendante de la gestion des risques, le Conseil fédéral a approuvé une adaptation de l'indicateur d'engagement. Depuis, l'engagement (c.-à-d. l'utilisation du plafond d'engagement) correspond à l'exposition de la SERV. Les engagements de la SERV diminuent ainsi d'environ CHF 2,7 mia. sur le plan comptable. En conséquence, le Conseil fédéral a abaissé le plafond d'engagement de la SERV de CHF 16 mia. à CHF 14 mia., augmentant ainsi la marge de manœuvre de la SERV d'environ CHF 700 mio. nets pour soutenir les exportations suisses. Depuis 2021, le

modèle de capital de risque prend en compte les risques de change dans le capital de base (CB) via un facteur défini.

Le CA de la SERV doit faire en sorte que le Conseil fédéral puisse lui donner des directives quant à l'assurance d'une opération d'exportation d'une portée particulière. Pour cela, il informe le SECO sans tarder. En 2021, en concertation étroite avec le SECO, la SERV a mis en place un nouveau processus pour identifier les opérations d'exportation ayant un caractère politique sensible susceptibles de revêtir une portée particulière. Quatre opérations ont été soumises à ce processus pendant l'exercice 2021; aucune ne revêtait une portée particulière.

Pour disposer d'une plus grande flexibilité dans la gestion du portefeuille d'assurances à l'avenir, il sera fait appel à deux courtiers en assurances qui ont été sélectionnés au terme d'une procédure d'appel d'offres public. La mission des courtiers sera de placer les expositions du portefeuille existant sur le marché selon les besoins. L'objectif est de recourir à de telles ventes d'expositions pour réduire les risques de concentration ou dans les cas où les limites par pays ou par contrepartie ont été fortement exploitées. Les risques de concentration et les limites du portefeuille d'assurances sont soumis à une analyse trimestrielle afin de déterminer quels sont les besoins de réassurance.

Pratique de couverture

La SERV évalue le risque pour les différents pays, banques et acheteurs privés dans la pratique de couverture. La pratique de couverture est le principal instrument flexible de pilotage du risque de l'activité d'assurance. Le respect des différentes limites selon la politique de risque et la pratique de couverture ainsi que l'adéquation du capital en tenant compte des concentrations de risque ont également fait l'objet d'un contrôle permanent en 2021. Dans ce cadre, la pratique de couverture pour le Sénégal a été modifiée en mars 2021. En tenant compte de la situation économique et politique du pays et de son adhésion à l'Union économique et monétaire ouest-africaine, l'assurance des risques bancaires a été autorisée au même titre que l'assurance des opérations à court terme avec des débiteurs privés. Pour l'Argentine, une règle exigeant des accréditifs comme sûretés pour toutes les opérations avec des acheteurs argentins privés a également été introduite en mars 2021.

En s'appuyant sur les évolutions du marché et les prévisions commerciales de ses principaux clients, la SERV examine régulièrement ses capacités restantes par rapport au capital porteur de risque (CPR) et l'utilisation du plafond d'engagement. Le plafond d'engagement, actuellement de CHF 14 mia., était utilisé à 71 pour cent à la fin de l'année 2021.

SUR LE TERRAIN

L'assurance suisse contre les risques à l'exportation SERV assiste et accompagne les exportateurs suisses de l'orientation stratégique jusqu'au dernier paiement d'une opération d'exportation. Comment cela fonctionne-t-il ? C'est ce que racontent des exemples tirés de la pratique.

PARTICIPATION SUISSE AU GHANA POUR 100 KILOMÈTRES DE VOIES FERRÉES

L'agence de crédit à l'exportation suédoise EKN collabore avec la SERV pour la rénovation d'une ligne ferroviaire au Ghana. Elle a en effet conclu une réassurance auprès de son homologue suisse. Cette coopération, qui a pu voir le jour grâce à l'importante livraison effectuée par plusieurs entreprises suisses, bénéficie à toutes les parties impliquées dans le projet.

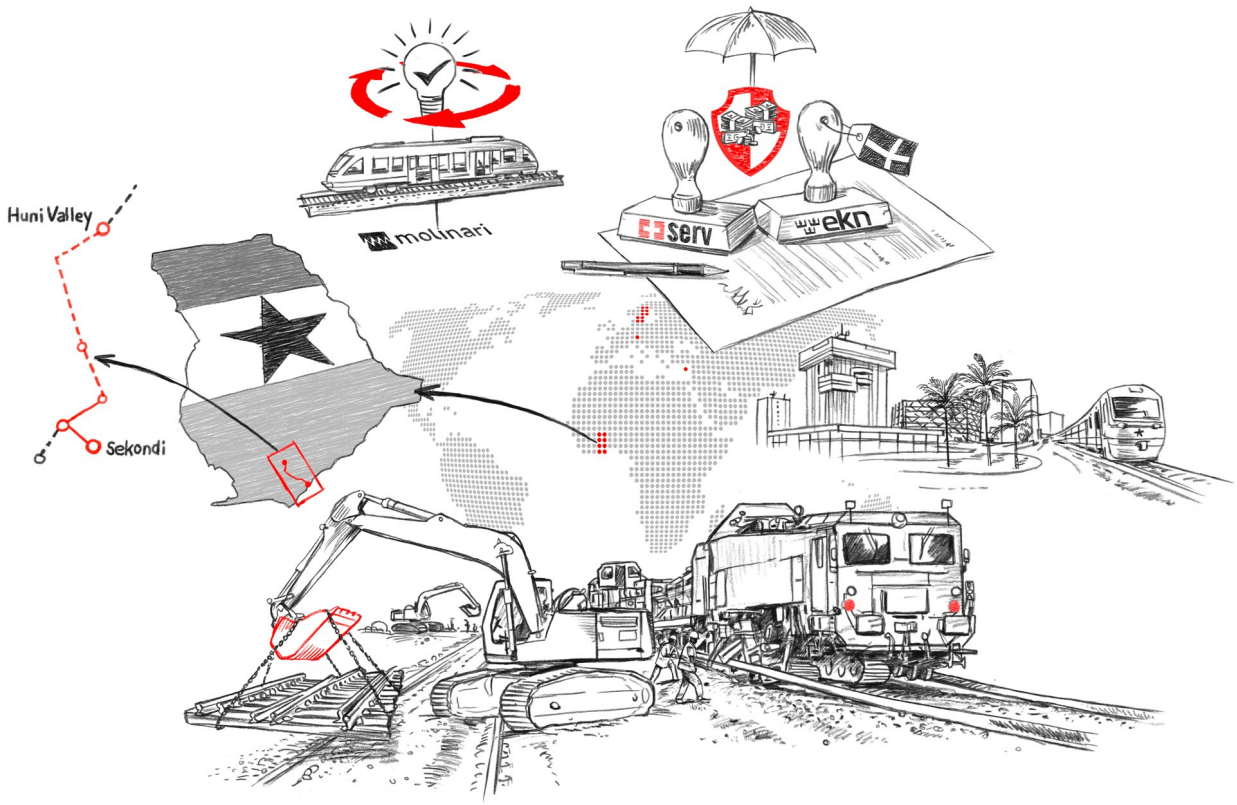

La rénovation d'une ligne ferroviaire de 100 kilomètres donnera un élan supplémentaire à l'économie ghanéenne.

Le Ghana est l'une des économies africaines dont la croissance est la plus rapide. En 2021, le pays a investi 600 millions d'euros pour rénover et améliorer une ligne ferroviaire de 100 kilomètres dans l'ouest du pays. Cette ligne, essentielle pour le transport de marchandises depuis la ville de Huni Valley, située à l'intérieur des terres, jusqu'au port de Takoradi, au sud, donnera un élan supplémentaire à l'économie. Dans un premier temps, la nouvelle ligne ferroviaire sera principalement utilisée pour le transport de marchandises; elle servira ensuite progressivement également au transport de voyageurs. Ce projet, baptisé «Ghana Western Railway Line», fait partie d'une initiative du Ghana consistant à améliorer son réseau ferroviaire et à rendre la ligne plus sûre et les trajets plus rapides, tout en offrant une alternative écologique aux modes de transport qui recourent aux énergies fossiles.

Pour la mise en œuvre de ce grand projet international, un crédit acheteur de 523 millions d'euro a été accordé sur une durée de 18 ans (dont quatre ans de travaux). S'y ajoute un crédit non couvert de 75 millions d'euros pour le paiement d'un acompte de 15 pour cent. Des fournisseurs de différents pays participent au projet. Parmi eux figurent l'entreprise suisse Molinari Rail SA (Molinari) et d'autres sous-traitants suisses. Molinari propose des solutions sur mesure pour l'industrie ferroviaire dans le monde entier. Par ailleurs, elle soutient ses clients dans la conception et le développement de véhicules, ainsi que dans les domaines de la gestion de projets, des autorisations de chantier, de la mise en service, de la maintenance et de la modernisation. Une partie considérable du

matériel provenant de Suisse, la SERV a pu couvrir 272 millions d'euros sous la forme d'une réassurance.

«La réassurance de la SERV représente une bonne occasion pour nous de participer à des projets pour lesquels la part de valeur ajoutée suédoise est inférieure à la part prescrite dans nos statuts.»

MALIN TEGNÉR LARSEN
SENIOR UNDERWRITER, EKN

Une configuration qui profite à tous

C'est Amandi Investment Ltd. (Amandi), dont le siège se trouve à Chypre, qui a été nommée Entreprise Générale. La société a conclu un contrat d'Entreprise Générale de 500 millions d'euros avec l'acheteur ghanéen à la mi-2020. Molinari avait déjà réalisé des projets comparables en collaboration avec la SERV par le passé; ce bon historique a convaincu l'Entreprise Générale, qui a ainsi fait appel à l'entreprise suisse. Michele Molinari, CEO de cette dernière, explique: «Ce projet nous permet de montrer que notre structure et le regroupement de plusieurs sous-traitants présentent des avantages pour l'Entreprise Générale et sont durables pour l'ACE. Ghana Western Railway Line constitue pour nous un projet modèle pour de futurs mandats.»

Comme des sous-traitants suédois interviennent pour la plus grande partie, l'agence de crédit à l'exportation (ACE) suédoise EKN assure le projet. Ses exigences en matière de valeur ajoutée ne lui permettent toutefois pas d'assumer seule le risque. Elle a donc fait réassurer environ la moitié du volume total auprès de la SERV. «Il s'agit d'une bonne occasion de participer à des projets pour lesquels la part de valeur ajoutée suédoise est inférieure à la part prescrite dans nos statuts», explique Malin Tegnér Larsen, Senior Underwriter chez EKN.

Même si c'est essentiellement EKN qui se charge de la couverture, Amandi a fondé une succursale suisse, Arad Engineering SA, à Genève. Cela s'inscrit parfaitement dans l'initiative Pathfinding de la SERV. Ainsi, la SERV peut, sur le long terme, donner aux PME la possibilité de participer à de grands projets auxquels elles ne pourraient sinon accéder que difficilement ou ne pourraient pas accéder du tout.

DES VÉHICULES ÉLECTRIQUES SUISSES POUR LA POSTE AUSTRALIENNE

KYBURZ Switzerland AG (Kyburz) a décroché une commande importante de la poste australienne pour un montant se chiffrant en dizaines de millions. Pour pouvoir l'honorer, elle a besoin d'un crédit qui lui permette de financer les coûts de production. L'assurance qu'elle a conclue auprès de la SERV l'a, entre autres, aidée à obtenir des taux bas, et cela bénéficie également à son client australien.

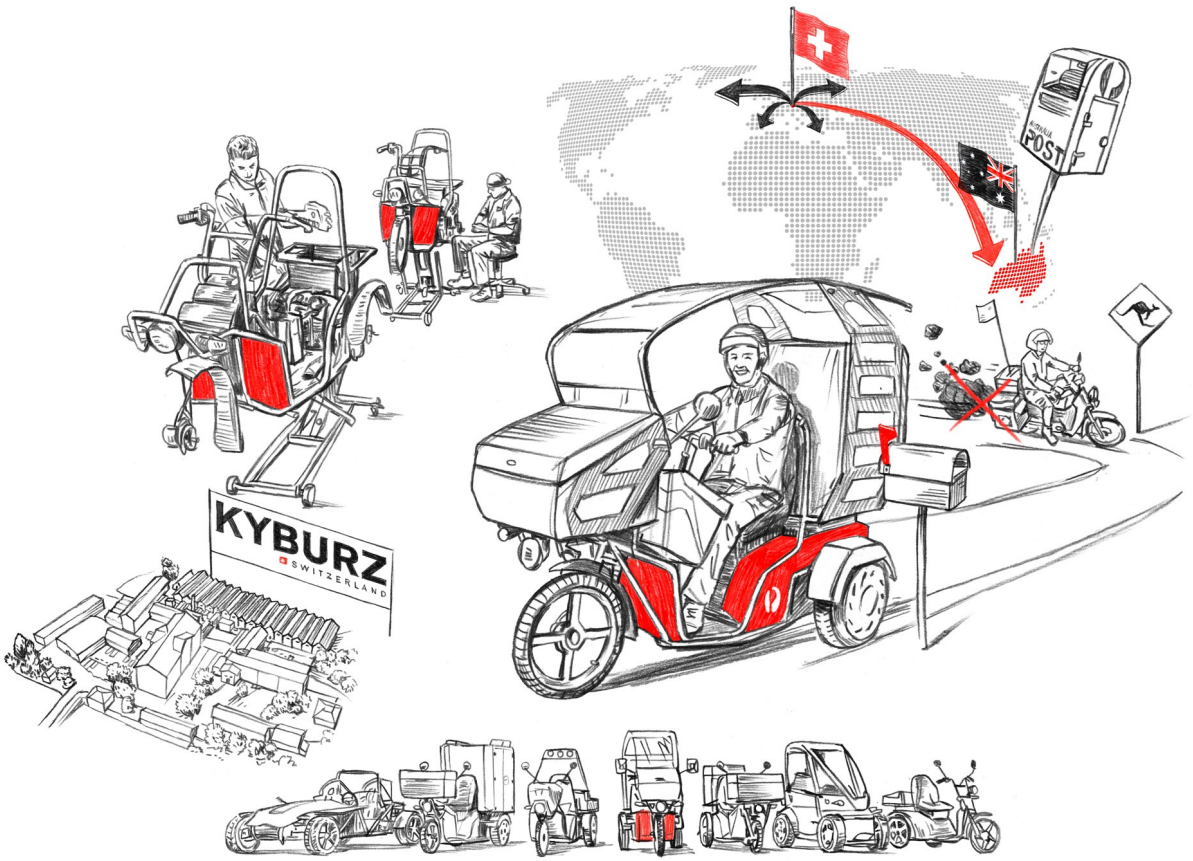

Kyburz est parvenue à décrocher une commande importante de la poste australienne pour un montant se chiffrant en dizaines de millions.

En Suisse, on voit depuis des années les véhicules électriques de distribution de la poste, silencieux et reconnaissables entre tous avec leurs trois roues. Ils sont produits par KYBURZ Switzerland AG (Kyburz), une société sise à Freienstein-Teufen, dans le canton de Zurich. Kyburz conçoit et produit des véhicules électriques de grande qualité destinés

aux entreprises de livraison et aux particuliers. «Tout a commencé dans les années 1980», explique Martin Kyburz. En participant à la course de véhicules solaires Tour de Sol, le fondateur et CEO de l'entreprise s'est découvert une passion pour les formes de propulsion alternatives. Plus tard, il a eu l'envie de développer un véhicule efficace sur le plan énergétique et agréable à conduire. Il a alors fondé Kyburz. C'était en 1991.

Chez Kyburz, l'humain et la volonté de développer des produits efficaces sont au centre des préoccupations. La PME, qui déjà obtenu plusieurs prix de l'innovation pour ses développements, adapte ses produits aux besoins de ses différents clients. C'est ainsi que Kyburz a réussi à convaincre La Poste Suisse et de nombreux clients internationaux. Plus de 25 000 véhicules de Kyburz sont en circulation dans le monde. Les affaires de l'entreprise reposent en grande partie sur ses livraisons à l'étranger.

Une commande importante se chiffrant en dizaines de millions

La poste australienne compte elle aussi parmi les clients de Kyburz. Ses véhicules à essence ayant fait leur temps, elle voulait les remplacer par des véhicules électriques et a opté pour le véhicule à trois roues DXP de Kyburz. Après deux livraisons volumineuses de 1 000 véhicules chacune, elle a commandé 1 000 pièces supplémentaires en 2021. Pour ces trois livraisons importantes d'une valeur totale de quelque 33 millions d'euros, le client australien a versé un acompte de 30 pour cent en échange d'une garantie. Kyburz ne touche à chaque fois le montant restant que lorsque le client est en possession de la marchandise. Pour une PME employant un peu plus de 150 collaborateurs, il s'agit là d'un long délai, d'autant que le montant est élevé.

Les avantages qu'offre une assurance

Pour pouvoir financer la production et disposer des liquidités nécessaires pour d'autres commandes, Kyburz a demandé un crédit de fabrication à la banque. La SERV assure le crédit et couvre les garanties de restitution d'acompte via une garantie de «Bonds». De ce fait, Kyburz bénéficie d'intérêts bancaires plus bas et peut proposer des conditions de financement très intéressantes à son client australien. «Les exigences du client sont élevées et le fait de lui proposer un financement attrayant accroît notre compétitivité», explique Martin Kyburz, fondateur et directeur de l'entreprise. Grâce au soutien de la SERV, Kyburz peut faire l'impasse sur de nombreuses questions techniques relatives au financement et, ainsi, se concentrer sur son activité et sa collaboration avec la poste australienne.

«Les exigences du client sont élevées et le fait de lui proposer un financement attrayant accroît notre compétitivité.»

MARTIN KYBURZ
FONDATEUR ET DIRECTEUR, KYBURZ SWITZERLAND AG

Martin Kyburz décrit ce client comme très fiable, mais également exigeant et imposant un rythme intense. Les défis variés qui se posent résultent aussi bien de l'absence de contacts personnels sur place à cause des restrictions de voyage que de problèmes de nature technique, du respect de la législation locale et des différences culturelles. «Cela nous met à rude épreuve. Mais cela nous fait aussi avancer», commente Martin Kyburz. Car l'entreprise tient à être prête à recevoir sa prochaine commande, qui s'accompagnera de nouvelles attentes et de nouveaux défis.

COMMENT UNE PME SUISSE ROMANDE S'AFFIRME SUR LE MARCHÉ

Les affaires de la PME romande THE Machines Yvonand SA (THE Machines) sont florissantes. L'entreprise fait néanmoins face à deux défis: les problèmes d'approvisionnement et les prix élevés des matières premières. Pour être en bonne position sur le marché, des conditions de paiement attrayantes sont indispensables. L'Assurance suisse contre les risques à l'exportation propose des solutions à cette fin.

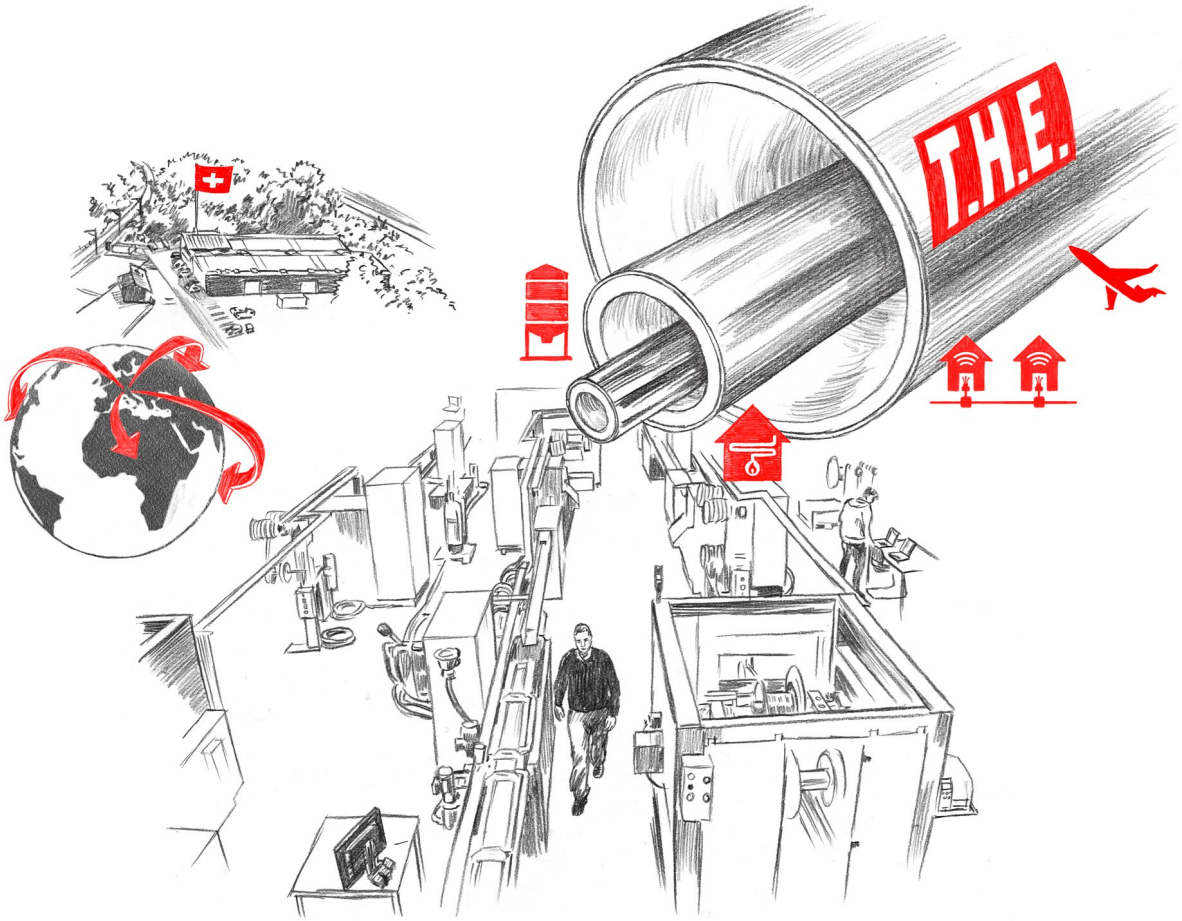

THE Machines est spécialisée dans le domaine des tubes et des câbles.

«C'est l'une de nos meilleures années», déclare Jehona Gaçaferi, Export & Financing Specialist au sein de la société THE Machines Yvonand SA (THE Machines). En effet, le chiffre d'affaires de la PME est en forte progression sur les deux dernières années. Et pourtant, depuis quelque temps et en raison des effets de la pandémie, elle fait face à de nouveaux défis: elle doit composer avec des retards dans l'approvisionnement de certains composants électroniques. À cela s'ajoute la hausse des prix des matières premières, qui comprime les marges. De plus, en tant qu'entreprise suisse, THE Machines se situe dans le segment de prix supérieur. Un inconvénient qu'elle compense par une offre de haute qualité et des conditions de paiement attrayantes, qu'elle peut proposer grâce au soutien de l'Assurance suisse contre les risques à l'exportation SERV.

Des conditions de paiement attrayantes grâce à une assurance à l'exportation

Mais qui est THE Machines au juste? Cette PME est spécialisée dans le domaine des tubes et des câbles. Si la chose peut paraître banale, les solutions de l'entreprise romande basée à proximité de la zone industrielle vaudoise d'Yverdon-les-Bains n'en sont pas moins hautement technologiques. En effet, la société développe avec passion des lignes de production complètes – parfois sur mesure – pour la fabrication de tuyaux d'irrigation goutte à goutte et de tubes multicouches destinés à différents

usages. THE Machines est également pionnière dans le soudage au laser de tubes à l'échelle micrométrique et d'alliages difficiles à travailler.

«Nous sommes extrêmement reconnaissants envers la SERV pour son soutien, car, sans elle, nous aurions pu être amenés à refuser certaines commandes.»

JEHONA GAÇAFERI
EXPORT & FINANCING SPECIALIST, THE MACHINES YVONAND SA

Ses clients sont répartis dans le monde entier. En règle générale, ils ne paient que des acomptes minimaux et parfois, ils sollicitent des garanties bancaires de plusieurs millions de francs lors de l'achat de leur ligne de production. La PME, qui emploie 60 personnes, ne pourrait pas faire face seule à des contrats de cette envergure. Sa limite de crédit auprès de la banque ne le permettrait pas. C'est pourquoi THE Machines fait régulièrement appel aux assurances et aux garanties de la SERV depuis de nombreuses années. «Nous sommes extrêmement reconnaissants envers la SERV pour son soutien, car, sans elle, nous aurions pu être amenés à refuser certaines commandes», explique Jehona Gaçaferi. Les solutions de la SERV permettent également à l'entreprise d'opérer sur des marchés à risque et de proposer à sa clientèle des délais de paiement de plusieurs années à de faibles taux. En outre, THE Machines évite ainsi tout problème au niveau des garanties bancaires et préserve ses liquidités. Cette collaboration remonte déjà à l'époque de la Garantie contre les risques à l'exportation (GRE), institution devancière de la SERV. Jehona Gaçaferi: «J'apprécie énormément la relation de confiance qui s'est établie avec la SERV au fil des ans. Les conseillers de la SERV réagissent toujours rapidement et font preuve d'une grande flexibilité, chose indispensable pour la bonne marche de nos affaires.»

Une nouvelle stratégie

Il y a quelques années encore, une grande partie des livraisons de THE Machines étaient destinées au secteur agricole. Aujourd'hui, l'entreprise répond également à une demande croissante émanant des secteurs du sanitaire et du chauffage, de l'aéronautique ou des télécommunications. Les machines employées dans ces nouveaux domaines requièrent des investissements conséquents. Dès lors, les commandes portent sur des montants de plus en plus importants. Ce constat est réjouissant mais il devient indispensable pour la PME de s'adapter aux conditions de ces nouveaux marchés. Une nouvelle stratégie a été mise en place pour répondre efficacement à ces défis. Si la stabilité et la sécurité étaient autrefois prioritaires pour l'entreprise, dorénavant elle mise également sur la diversification et la croissance. Et cela requiert des liquidités accrues. Jehona Gaçaferi: «Nous comptons donc sur le soutien de la SERV pour nous accompagner dans cette phase de croissance et de développement de nos affaires.»

COMPARAISON PLURIANNUELLE

Étant donné que la SERV est une agence de crédit à l'exportation (ACE) publique qui complète l'offre des assurances privées via l'assurance de risques non couverts sur ce marché, le volume d'opérations et le flux de fonds provenant des activités commerciales de la SERV subissent de fortes variations. La demande d'assurances de la SERV dépend d'une part de la conjoncture du secteur de l'exportation suisse et, d'autre part, des pays vers lesquels ces opérations d'exportation sont réalisées et des conditions de paiement ou de crédit convenues par les parties pour l'opération.

ÉVOLUTION DE L'EXPOSITION EXISTANTE
en CHF mio.

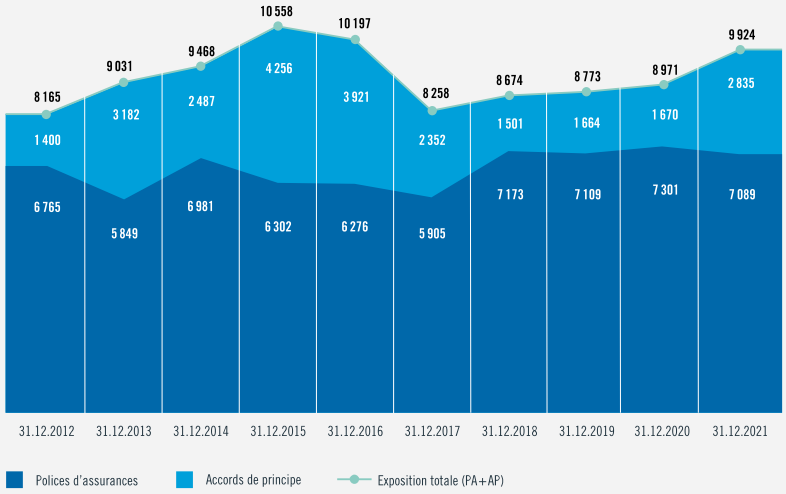

L'exposition existante représente la somme de l'ensemble des risques que la SERV assure via ses polices d'assurance (PA) et ses accords de principe (AP) à la fin d'un exercice.

ÉVOLUTION DES NOUVELLES OPÉRATIONS
en CHF mio.

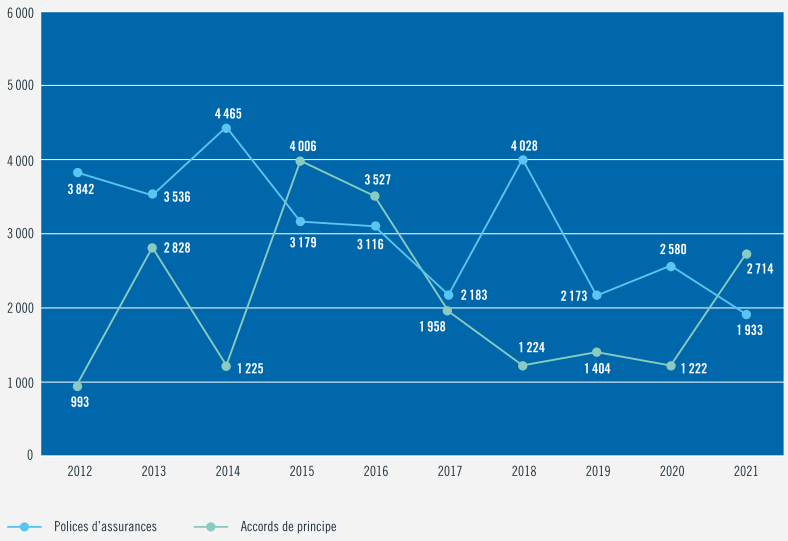

L'évolution des nouvelles opérations mesure la somme de l'ensemble des nouveaux risques assurés au cours d'une année, les PA et les AP étant comptabilisés séparément. Ces deux indicateurs sont soumis à une forte volatilité. En général, les années pour lesquelles le volume des nouvelles opérations est élevé du fait des AP alternent avec les années où le nouvel engagement résulte d'un nombre important de PA.

ÉVOLUTION DES PRINCIPAUX PRODUITS – NOUVEL ENGAGEMENT
en CHF mio.

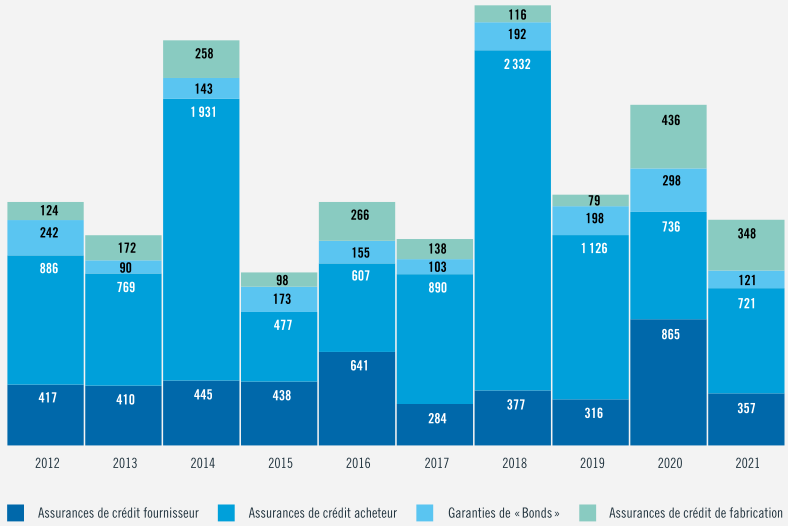

ÉVOLUTION DES PRINCIPAUX PRODUITS
Nombre de polices et garanties

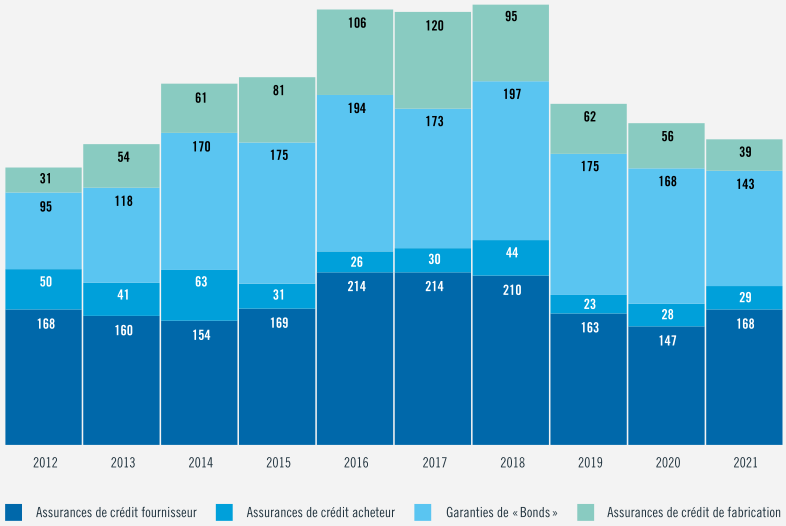

Si l'on observe les chiffres des nouveaux engagements en les différenciant selon les principaux produits, on constate que le nombre et le volume des différents produits sont généralement inversement proportionnels: si, par exemple, la SERV assure un volume d'opérations important via un petit nombre d'assurances de crédit acheteur au cours d'une année, alors le volume correspondant aux assurances de crédit de fabrication et aux garanties de «Bonds» se répartit sur un grand nombre d'opérations.

FLUX DE FONDS PROVENANT DES ACTIVITÉS COMMERCIALES
en CHF mio.

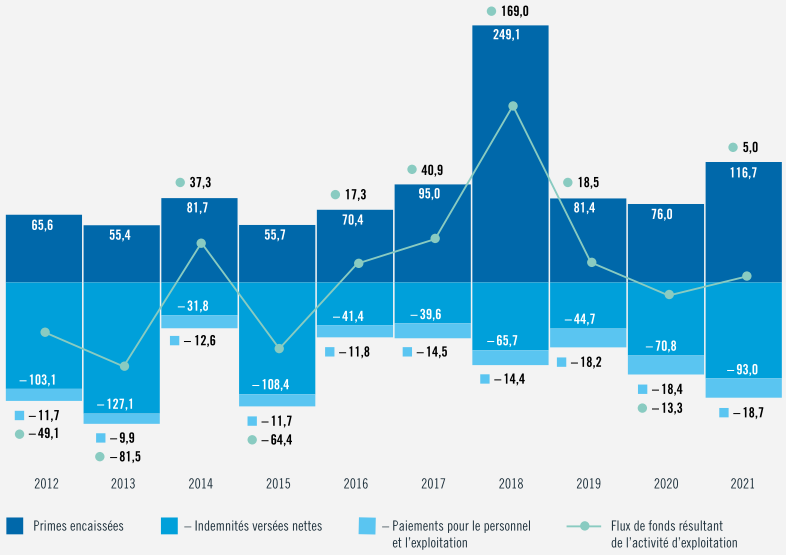

Le flux de fonds provenant des activités commerciales opérationnelles indique si les paiements des primes sont suffisants pour financer les

indemnités versées et les charges d'exploitation et de personnel. Le fait que des années de primes élevées et de faibles indemnités alternent avec des années où les primes sont faibles mais les dommages élevés reflète la forte volatilité des activités de la SERV. Cumulés sur les dix dernières années, les flux de fonds sont clairement positifs. En d'autres termes, les primes encaissées sont suffisantes pour financer les indemnités à verser pour les dommages et l'exploitation opérationnelle.

AUTOFINANCEMENT
en kCHF

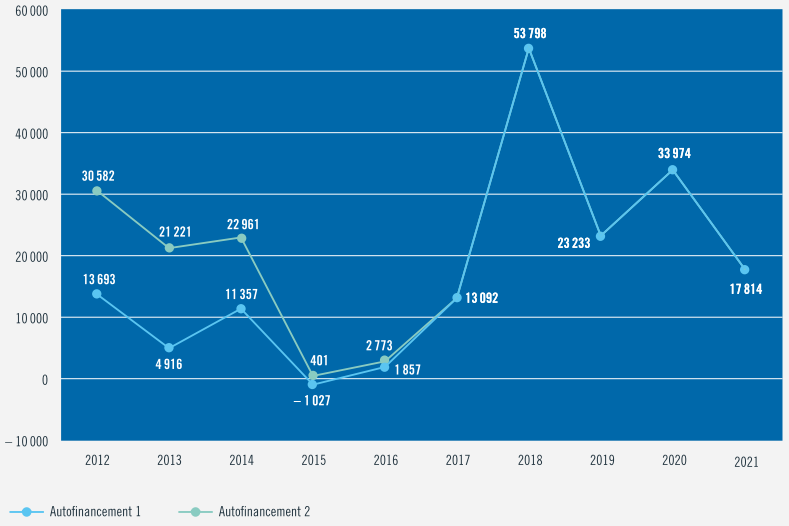

La SERV a une obligation légale d'autofinancement. Cela signifie qu'elle doit être en mesure de proposer ses prestations d'assurance sans bénéficier de subventions. L'autofinancement représente, pour chaque année, l'excédent à réaliser pour que les revenus provenant des primes encaissées couvrent la perte annuelle moyenne attendue et les charges d'exploitation (autofinancement 1). Si l'on y ajoute les revenus du capital, dont le montant était nul ces dernières années, on obtient l'autofinancement 2. L'autofinancement 2 est resté positif au cours des dix dernières années.

COLLABORATEURS – EFFECTIF
Nombre

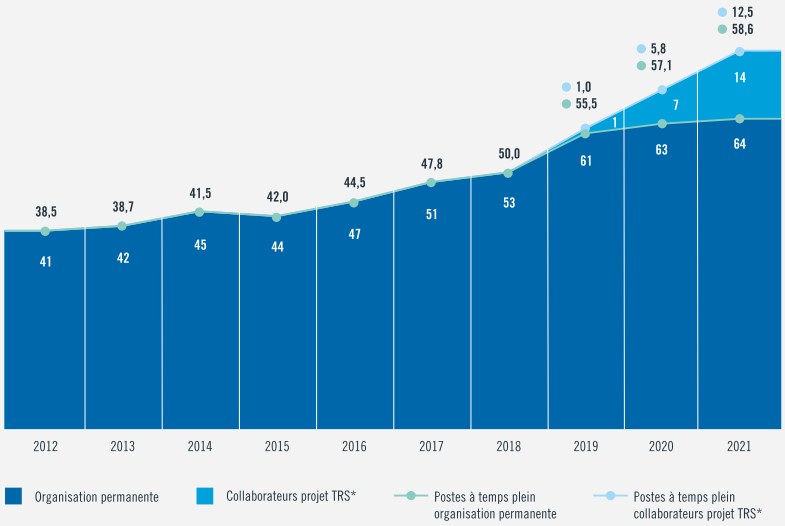

* Transformation SERV

COLLABORATEURS – RÉPARTITION PAR SEXE
en %

L'effectif a augmenté de façon continue pour plusieurs raisons. D'une part, le nombre de demandes d'assurance et de déclarations de sinistre a progressé ces dix dernières années. D'autre part, les exigences légales auxquelles la SERV doit se conformer ont elles aussi augmenté (surtout en matière d'acquisition et de protection des données). En outre, ces deux dernières années, la SERV a dû augmenter ses effectifs pour pouvoir renouveler et développer ses systèmes informatiques.